



"VEXIN FRANÇAIS"
MAIRIE de THÉMERICOURT
95450

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°10/2023

<p>DATE DE CONVOCATION 03/04/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt trois Le 13 avril à vingt heures</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE 03/04/2023</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET</p>
<p>Nombre de CONSEILLERS En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11</p>	<p>Étaient présents : DUCHESNE Alix, LINSTER Myriam, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, ROLLAND Sébastien, SARGERET Denis, SARGERET Laurent, ETHUIN Sophie, AUBERT Didier, GINOUX Frédéric, MAHIEUX Mélissa</p> <p>Absent excusé : néant.</p> <p>Absent : néant.</p> <p>Formant la majorité des membres en exercice.</p>
<p>Délibération n°10 Objet : DETR - Cimetière</p>	<p>Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le dépôt des dossiers s’effectue désormais tout au long de l’année, au plus près du démarrage effectif de l’opération.</p> <p>La Dotation d’Equipement des territoires Ruraux (DETR) vise à soutenir les projets d’investissement des collectivités. L’attribution de cette dotation s’effectue sous la forme d’une subvention, dont le taux d’intervention varie selon le nombre d’habitants et/ou l catégorie du projet.</p> <p>Pour l’année 2023, les travaux sur bâtiments publics (hors rénovation énergétique) - cimetière - sont éligibles à la DETR.</p> <p>Le maire assisté de M. PETITHOMME, 3^e adjoint, exposent le dossier : dans le cimetière, actuellement, il n’y a ni columbarium, ni caverne. Nous souhaitons en mettre en place suite à plusieurs demande d’administrés.</p> <p>La proposition est donc de poser un columbarium de six cases, quatre</p>



cavernes ainsi que les plaques de gravure.

Le coût des travaux est établi par la société ARTCASE SAS à 6 467 euros HT soit un total TTC de 7 760.40 euros.

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Décide à l'unanimité de soumettre le dossier à la DETR pour faire réaliser les travaux.

Accepte à l'unanimité le devis établi par la société ARTCASE SAS pour un montant total de 6 467 € HT.

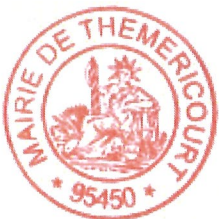
Sollicite Monsieur le Préfet du Val d'Oise, une subvention DETR à hauteur de 40 % du montant H.T soit 2 586.80 euros €.

La commune s'engage à prendre en charge le reste du montant des travaux soit 3 880.20 € HT

Fait à Théméricourt, le 17 avril 2023
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CACHET

Le maire



[Signature]
Denis SARGERET

Secrétaire de séance

[Signature]

Sébastien ROLLAND